CONDITIONS :

ABONNEMENT

Douze piastres par an, payées à la feuille, payables d'avance pour l'année ; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'il s'abonne ; se vendre et se payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront faire leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces : Une piastre par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 600, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 800 ; les agents pour navires, lidiquement basés à 1 magasin, ou les maisons de commerce faisant la commission, 800. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Les Annonces des naissances et des décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de ventes de bière &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 81 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, politique pourront être admis, pourvu qu'ils aient du prix des annonces, et soient payés d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, habitations, esclaves marrons animaux égarés ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne sortiront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite ne sera publiée moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront 8150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

CITY-HOTEL.

Boulevard des rues Common et du Camp

MST Mme G Shall, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, que cette maison si généralement connue sous le nom de *Bishop's Hotel*, sera ouverte mercredi, 14 du courant, pour recevoir la bonne société.

Ils viennent de faire réparer en entier cette maison et la meublent parfaitement, et ajoutent aux voyageurs et aux citoyens de la ville qu'ils ne négligeront rien pour soutenir la haute réputation qu'a acquis cet établissement.

Une collation sera servie à 11 heures dans la matinée du 14 courant, à laquelle le public est généralement invité. 13 nov—1m

SIROP ANTIGOUTTEUX DE BOUBEE.

Le soussigné vient de recevoir cinquante caisses du susdit sirop et une lettre de M. F. Boubee, le nouveau 1 le seul dépositaire de son remède à la Nouvelle-Orléans, à la place de M. M. Latour & Brulatour.

Les nombreux certificats que M. Boubee a obtenus en Europe ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce remède contre la goutte et les rhumatismes, invétérés ou récents, en effet ces deux maladies sont les plus connues, qui se rejouissent chaque jour d'avoir en vit un aussi puissant remède en effet, quoi d'étonnant qu'un remède dont une seule dose peut en soulager instantanément, et dont quelques fioles ont souvent attenu de ces cruelles maladies, goutte et rhumatisme et le met à même de vaquer à ses affaires, au lieu de continuer le traitement dans un cas ancien, les 4 fioles ne se rejouissent que fort rarement, et aux 4 cinquièmes d'entre elles, ils ne reviennent pas vis-à-vis quand on prendre le remède à temoigner les cas nouveaux ou pas trop anciens, le traitement régulier obtient quelque complète. A A PEYCHAUD,

13 nov 1m 123, rue Royale.

MISE EN VENTE AUJOURD'HUI chez H. Gaillardet (Place d'Armes Royale à Orléans) les articles suivans

Manteaux pour dames et pour enfans, châles de tout genre, châles-pèlerine en satin et en velours, habits d'enfans, chemises noires et blanches, crêpe de chine et colliers, cravates les plus nouvelles, gilets, jaconat et mousseline, mouchoirs brodés, tabliers, robes et peignoirs très riches, robes de bal, assortiment varié de bijouterie, caves à odeur et tablettes d'étoile, bonnets, peignes de buffle et écaille, bronzes variés ; veilleuses, pièces de chemises lithographiées, vannerie de toute espèce, cartons à dessin et de bureau, matires d'Italie pour chemises, tables, éponges fines, etc., rideaux de chambre et pantouffles en maroquin pour hommes.

En attendant, un assortiment beaucoup plus considérable par les prochains arrivages, et qui sera annoncé aussitôt après débarquement.

12 nov—d

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS CONFORMÉMENT aux ordonnances du Conseil, avis est donné que Lundi, 3 décembre prochain à midi, au bureau de la mairie, il sera procédé à l'adjudication de la ferme des deux halles de la municipalité pour une année, à compter du premier janvier 1839.

Le 12 novembre 1838. C GENOIS Maire

AVIS—Bis JUETTE, rue Toulouse, No. 50 vient de recevoir par le navire Zampa, de Nantes, 20 paniers Guignolet véritablement d'Angers 1er qte.

6 caisses de 100 boites petits pois chaque,

6 do. Conserves alimentaires,

6 do. 100 boites truffes entières,

6 do Sardines à l'huile, G & F

6 do Fraises et cerises,

6 do Brosses et balais 9 nov—1m

SUCRE—84 boucauts de beau sucre en de large moitié de la goelette Créole, au bas de la Rue St Louis et à vendre par BARTHET & Co.

25 nov 26, rue Toulouse

BUREAU DE LA COMPAGNIE du chemin de fer de Nashville et de la Nouvelle Orléans—Non York à vendre en novembre 1838—Traites sur New-York à vendre en somme considérable aux acheteurs UN POUR CENT de prime

JAMES H. CALDWELL.

14 nov—1y Président

NOUVEL ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE. Louis Mun, informe ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de montre de Genève pour homme et pour femme, montres en argent Patent Lever, porte-plume argent en or, crayons, montures, épingles, cachets en mixture, lunettes en or, lorgnons fines, en acier et en verre bleu, pendant d'oreilles, bagues, boucles d'oreilles, chaînes d'or, cuillères fina de Rogers, étoffe en or et en argent, étuis de montres en soie, et une variété d'autres articles qu'il offre à vendre en gros et en detail, à des conditions avantageuses, au No 81, rue de Chartres.

7 nov—6,9pa

LE été pris des mains d'une femme de couleur, un superbe mantueau de drap, que l'on suppose avoir été volé. Le propriétaire pourra le réclamer en s'adressant au soussigné, après avoir prouvé que ce manteau lui appartient et avoir payé les coûts de cet avis.

WILLIAM H. LEE,

22 nov—3 117, Vieille Levée.

AVIS—La société qui existait ci-devant entre les soussignés, sous la raison de White et Morell, courtiers en cette ville, est dissoute d'un consentement mutuel.

Nelle Orléans, 21 novembre 1838.

W. W. WHITE,

JAMES MORELL.

W. W. White continuera le même genre d'affaires, et aux mêmes lieux, No 31, rue du Camp, pour son propre compte, et il est dûment autorisé à régler les affaires de ladite société. 22 nov—3

SUCRE—200 boucauts sucre en magasin et à vendre par VILLATTE & LEBLANC,

22 nov 56, Vieille Levée.

Le soussigné se retire des affaires à compter de ce jour et prend la liberté de recommander à ses amis et au public son successeur, Mr. Wm. Nelson qu'il a employé dans son bureau pendant nombre d'années, et qui il considère comme très capable de satisfaire ceux qui lui confieront des affaires.

SILAS HOLMES

New-York, 1er. nov 1838 22 nov—5

RAISINS—350 caisses raisin muscat en grains, en débarquement du brick Premium de New-York à vendre par J. B. BAILEY

22 nov 14 rue Bienville.

AVIS—Les créanciers de MM Gurlie & Guillot et de M. La Gurlie sont invités à présenter leurs titres dans le plus bref délai, aux syndics soussignés, afin que le tableau de distribution soit dressé et les fonds répartis. S'adresser au syndic provisoire Joseph Le Carpentier, encognure St-Louis et Chartres.

LE CARPENTIER Syndics des créanciers
ES CORREJOLLES Gurlie et Guillot
23 nov—3t pkp de La Gurlie

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le docteur Dupuytren, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dauphine, No 152, où on le trouvera toujours de 9 à 3 heures. Il continue à poser des dents artificielles, dont les dentures et attaquées de carie, principalement celles de la partie inférieure de la bouche, les rendent douloureuses pour les arracher, et en gagnant le succès de l'opé aisé.

Il est des dents incorruptibles dont la couleur ne varie point, soient et corrige la dent noire, et il fait toutes les opérations chirurgicales et médicales de la bouche.

Il rend des abonnés à l'année.

N B Le Docteur Dupuytren vient d'inventer un nouveau moyen d'obtenir ses soins, non seulement pendant généralement des prix modérés, mais encore contracta un pour une semaine, et se contenter graduellement aux personnes indigentes gratuitement, arracher ou guérir les dents et faire toutes opérations chirurgicales de nécessité 2 oct

MARRONNAGES.

DÉTENU à la geôle de St Jean Baptiste, le nègre nommé JAMES appartenant à Mr Robin. Ce nègre est très chétif et porte un nabot au pied

Avis—Un nègre nommé WILLIAMS se disant appartenir à Mr Gorham, du Bayou Sarah

Etant trouvé dans la Nouvelle-Orléans, avec un passeport à Mr Butler, du Bayou Sarah. Les propriétaires des nègres sont prés de venir les retirer, en se rendant à la

Paroisse St Jean Baptiste 17 novembre 1838

Avis—Un nègre nommé WILLIAMS se disant appartenir à Mr Gorham, du Bayou Sarah

Etant trouvé dans la Nouvelle-Orléans, avec un passeport à Mr Butler, du Bayou Sarah. Les propriétaires des nègres sont prés de venir les retirer, en se rendant à la

Paroisse St Jean Baptiste 17 novembre 1838

$50 DE RECOMPENSE, pour l'arrestation de la négresse AUGUSTINE et son enfant William, négrillon de 4 ans. Ladite négresse a 5 pieds 3 ou 4 pouces, elle est très marquée de la petite vérole et a une cicatrice sur le menton de la joue. Elle a de très-beaux dents. Il a plusieurs qui manquent devant. Elle est âgée de 18 ans environ. CENT piastres pour des preuves assez fortes pour faire condamner le receleur de ces esclaves. DAGUIN Frères

21 nov—6 36, Nouvelle Levée.

$50 DE RECOMPENSE—PARTI une jeune négresse de 17 à 18 ans, de la rondeur du soussigné, le maître nommé ROBERT âgé de 26 à 30 ans, taille de 5 pieds 9 à 10 pouces sans pen bancal, les épaules larges, les hanches disproportionnellement petites, front petit, sourcils épais et les joues très prépondérantes aux angles. Ce dernier signe indique qu'il a été adonné à la boisson, il est très joli et a extrême avec facilité

La susdite récompense sera payée à quiconque la ramènera à son propriétaire KENNEDY,

19 nov—1y Rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne.

CONDUIT à la geôle de la paroisse de Jefferson, un nègre se nommant William, et se disant appartenir à M. Flora, demeurant sur la côte. La taille dudit nègre est d'environ cinq pieds et demi, grêle et d'un nour peu foncé. Le propriétaire voudra le retirer en se présentant à la 29 sept—3t M. J GARCIA Jailor.

CENT CINQUANTE PIASTRES

De récompense seront payées pour l'arrestation de l'esclave EDWARD, appartenant à M. Alcée La Branche. Ledit esclave a été vu à la ville, aussi qu'au bas du rail road Pontchartrain, et aussi tenu en cabaret. Edward se fait appeler Louis Hill, et a pour habitude de changer souvent de nom. C'est un griffe âgé d'environ 24 ans, taille de 5 à 6 pouces, figure ronde, cheveux épais, lèvres grosses. Edward se fait aussi passer pour libre et est probablement muni de faux papiers de liberté. Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. S'adresser à F J FORSTALL & BROTHER,

18 sept—3tpp27 3, Front Levée.

DÉTENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M Jacques Bernus, de la Nouvelle-Orléans. La propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 22 nov 1838.

3t aout—83* FRANÇOIS GARIC—Jailor

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Bienville—Les soussignés viennent prendre connaissance d'un grand assortiment de VOITURES, tout ce qui concerne leur commerce, et se mettre en état de satisfaire leurs pratiques et le public en général. Ils ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de VOITURES, Nouvellement inventées et à vendre à bon marché. (Al ouvert) H. FISCH & Co.

ECOLES.

PENSIONNAT ET INTERNAT

JEUNES DEMOISELLES,

Dirigé par

Mesdames Reginet Baquié, A. J. A. Baquié, ex fille, Etabli à la Nouvelle-Orléans,

Rue St Pierre No. 196, entre les rues Remparts et Bourgogne.

MESDAMES Baquié s'étant depuis quelque temps consacrées à l'éducation de la jeunesse, ouvrent aux jeunes personnes de leur sexe, le 15 novembre 1838, un pensionnat où l'on enseignera la lecture, l'écriture, les langues anglaise, française et espagnole, l'histoire universelle, et cette particulière de chaque peuple ; la mythologie, l'arithmétique, la géographie et tout ce qu'il y a de rattache, le dessin, le piano, la harpe, le chant et la danse.

La langue anglaise que ces dames parlent avec la plus facilité que leur langue naturelle, obtiendra toute l'attention que son importance exige dans cette ville. Toutes les classes seront faites simultanément en anglais et en français, et un cours de littérature sera suivi dans ces deux langues.

Madame Reginet Baquié, par son existence antérieure et le cercle choisi de ses amies et connaissances, pourra former le maintien des pensionnaires et leur donner le ton de la société, lorsqu'elles auront acquis l'instruction des hautes branches de l'éducation.

RÉFÉRENCES :

Hon J F Canonge A. Ducatel, notaire
Charles Maurian Albert Hoa
Gallien Preval J B. Hyde
Stephen Mazureau avo gé. J E. Jolly
Docteur Martin George Pollock
Edmond Forstall Adolphe Berger
Thomas Urquhart J. Durel
E. Bertus 12 nov—6

Nouvelle Orléans

PENSIONNAT DES DAMES VERNIES,

Encognure St. Philippe et Royale.

Grande pension par trimestre $72
Demi-pension par mois 12
Externat par mois 8

Cette Pension a toujours de bons professeurs pour la Chaire Française, la Chaire de Langue, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, la Danse et l'Escrime. 5 nov—6m.

ACADEMIE DE DANSE.

NOUVELLE METHODE.

M. DEVOTI, depuis plus de deux ans professeur sourd-muet, prévient que ses élèves du Sacré Cœur et dans les colléges de Bâton-Rouge et Jefferson, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert son cours chez Mme. Lefay No. 90, rue Royale, entre Conti et Bienville.

Il enseignera la tenue, les pas les plus modernes, les valses, les figures nouvelles et les cavalcades.

Les leçons auront lieu trois fois par semaine : l'après-midi à 3 heures pour les dames, et le soir à 7 heures pour les messieurs au prix de $50 pour trois mois, payables d'avance. Les leçons particulières au prix de $12 pour douze cachets.

Tous les mois, afin de constater les progrès des demoiselles, il y aura, en présence de leurs parens, un bal public dans l'intérieur.

Il espère que les personnes qui apprécient cette partie complémentaire de toute bonne éducation voudront bien lui continuer leurs suffrages.

S'adresser à Mr. A. Ducas, encognure St-Louis et Chartres.

Il tient un bal public tous les samedis, dans l'académie.

Il espère que les personnes qui apprécient cette partie complémentaire de toute bonne éducation voudront bien lui continuer leurs suffrages.

S'adresser à Mr. A. Ducas, encognure St-Louis et Chartres.

11 nov 1m

ÉCRITURE *Courante et Ornée* enseignée à l'Académie de Calligraphie de M. DOMERGAT à l'encognure des rues du Canal et Passage de la Bourse. Le patronage étendu accordé dans diverses parties des Etats-Unis à leur méthode d'enseigner et les nouvelles applications qu'ont reçues des professeurs qui désirent apprendre la science ainsi que la pratique de la calligraphie, les ont engagés à établir des académies permanentes à New-York, la Nouvelle-Orléans et Mobile, et leur intérêt y offrir plus de facilité pour acquérir l'art de la calligraphie, que dans aucune autre institution du pays. Les personnes qui auront commencé dans une des académies, auront le privilège d'être admises dans les autres sans charge additionnelle. Les Dames et messieurs peuvent se visiter établissement. Des six cours peuvent être suivis toute heure du jour, des progrès rapides chez des personnes de 50 ans qui ont reçu des leçons dans cette ville.

On enseigne aux dames une écriture légère et élégante, comme aussi diverses écritures ornées convenables pour les albums, billets de faire part, &c.

On enseignera aux hommes une écriture hardie et expéditive de manière à faciliter les transactions d'affaires, en évitant le temps perdu à déchiffrer les hieroglyphes de la plupart des hommes d'affaires, et à donner aux commerçans une plus grande rapidité.

Les heures de leçons sont disposées de manière à convenir à chaque élève, et afin d'accommoder toutes les personnes dont les occupations ne les permettent pas de prendre des leçons dans la journée, il y a une classe le soir pour les hommes de 7 à 9 heures.

Le nombre des leçons n'est pas limité, mais toute personne après avoir commencé, est invitée à continuer jusqu'à ce qu'elle écrive assez bien pour aucun genre d'affaires, ce qui est de l'intérêt de l'élève et de l'institution.

Il sera fait une déduction libérale aux familles et aux classes, dans toutes les parties de la ville.

Les dames qui le préfèrent pourront recevoir des leçons chez elles, dans une pièce de leur demeure, et de manière la plus élégante. On exécute des diplômes certes et billets de faire part, dans le goût le plus élégant.

La science de la Calligraphie de Dolbear, usage des écoles et des personnes qui veulent apprendre la Méthode du système le plus facile pour enseigner à Lire et Français en 20 Leçons, offre de mettre et admettre à l'étude de la Calligraphie, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts, tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Toulouse, 106, entre Bourbon et Dauphine.

Le Professeur assure que sa méthode abrége le temps d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, le Dessin, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de livres, et la Géométrie, avec la comptabilité.

Leçons en ville 13 mai—6m,3pa

COQUILLAGES DE MER TRÈS RARES—Le soussigné a reçu en ces signations en 1500 belles coquillages très rares venant du sud de la mer Pacifique de la côte de Patagonie et des îles de la Sonde, qu'il offre à vendre Un peut voir les échantillons, en s'adressant au No 229, Vieille Levée, quelques parties plus bas que l'Hôtel des Monnaies.

14 nov—6 S. HERRIMAN

CHARBON A VENDRE—Belle meilleure qualité de Charbon importé directement de Liverpool Vers chargés de S. Duvall, Levée en nouveaux et pour un tous, à l'usage des fourneaux de cheminées et de cuisine. Egalement du charbon de Pittsburg, dit vraiment bon du sous le plus bref délai, en quantités à satisfaire aux demandes.

ANDREW S BARKER,

17 nov 69 1/2, rue de la Commune.

BAUME DU COLUMBIE D'OLDRIDGE pour faire croître et pousser les cheveux, forte incroit recommande par un grand nombre de personnes respectables dans les Etats-Unis, qui seront fort bien trouvés de l'usage de ce beaume.

Il empêche les cheveux de devenir gris, leur donne de l'éclat et du lustre et enlève promptement toutes les pellicules cutanées.

Ce baume mélangé avec une quantité égale d'eau est excellent pour nettoyer les têtes des enfans, faire pousser les cheveux et guérir quelques maux de dos.

Il est vendu en bouteilles de 1 piastre et 1/2 chaque, et 12 pour 10 piastres, et 6 pour 6 piastres, et 3 pour 3 piastres, et 1 pour 1 piastre.

Il se trouve chez le propriétaire, 1 rue Royale, entre Dauphine et Bourgogne, et chez les agents suivans :

Mr. Leon Dutreuil, connu à la Nouvelle-Orléans, Mr. Dutreuil continuera d'exécuter sur